

Le Canal

Journal du Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun Volume 6, numéro 3 JUIN-JUILLET 2010



Mot de la directrice générale

Danielle McCann



Directives ministérielles en regard des compressions budgétaires 2010-2011

Alors que la grande majorité d'entre vous s'apprêtent à prendre l'autoroute des vacances, j'aimerais profiter de cette édition du Canal pour faire le point sur les compressions budgétaires exigées dans la foulée du dernier budget déposé par le Gouvernement du Québec. La nouvelle est malheureusement tombée au moment même où nous nous félicitons d'avoir atteint l'équilibre budgétaire après une année particulièrement agitée et remplie de défis. Vous vous souviendrez certainement que c'est grâce à des ajustements rigoureux en milieu d'année que nous avons pu atteindre cet équilibre, un tour de force qui nous place d'ailleurs dans le peloton des établissements de santé et de services sociaux les plus performants à Montréal !

Il est donc tout à fait normal que vous ayez ressenti de l'inquiétude à l'annonce de ces compressions budgétaires. Cependant, je pense que nous avons toutes les raisons de conserver notre optimisme et notre mobilisation malgré la situation. En effet, au cours des dernières années, nous avons renforcé au CSSS une culture de gestion rigoureuse des deniers publics : nous avons donc les reins plus solides pour répondre à la demande qui nous est faite. Je vous rappelle également que, parallèlement à ces compressions qui nous sont demandées, nous recevons aussi de nouvelles allocations budgétaires pour mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Ces budgets, par exemple, nous permettront d'ajouter des ressources en hébergement et en services pour les personnes en perte d'autonomie à domicile.

Les compressions budgétaires pourraient atteindre cette année près de 1.3 million de dollars pour notre établissement. Le comité de direction devra présenter un plan d'action au conseil d'administration en septembre et travaille déjà à l'identification de solutions qui n'affecteront pas les services à la clientèle. Le remplacement du personnel administratif parti à la retraite sera analysé très sérieusement et avec discernement afin de ne jamais nuire à l'efficacité et à l'harmonie des équipes. De plus, nous nous consacrerons à la révision de notre offre de services et à l'examen de la performance de nos différents services. Ces exercices devraient nous permettre, par exemple, d'éliminer des doublons ou de réorganiser des services de façon plus efficiente et, par conséquent, de trouver d'autres pistes d'économies récurrentes.

J'aimerais profiter de l'occasion pour saluer l'ensemble des cadres du CSSS pour la remarquable performance affichée par toutes les directions au cours de la période 1 et de la période 2 de cette année, notamment en regard de la diminution du recours à la main d'œuvre indépendante. En plus des exercices auxquels nous nous prêterons au cours des prochaines semaines pour atteindre la cible des compressions, c'est grâce à leur gestion serrée que nous pourrions boucler notre budget ! Je les remercie sincèrement pour leur excellent travail et les invite à le poursuivre sans relâche.

En terminant, je vous souhaite un été très agréable et très...ensoleillé ! Au plaisir de vous revoir lors de la tournée que je reprendrai en septembre prochain.

Inauguration des nouveaux locaux du CLSC de Verdun

Le CSSS du Sud-Ouest-Verdun inaugurerait le 14 mai dernier les nouveaux locaux du CLSC de Verdun, situé au 400, rue de l'Église. L'agrandissement du CLSC de Verdun, qui a nécessité plus d'une année de travaux, confirme l'engagement de l'établissement envers la population de tout son territoire et lui permet d'en faire encore plus pour les résidents de Verdun et des environs.

En doublant la surface du CLSC, la fonctionnalité et la rapidité des services s'est vue améliorée. Par exemple, les services de soutien à domicile sont désormais sous le même toit que les autres volets des services préventifs et de première ligne, créant ainsi des passages plus faciles entre l'un et l'autre. De plus, de nombreux services, dont le Centre de référence sur le diabète, le programme de cessation tabagique, le Centre d'éducation à la santé, les services psychosociaux et les services infirmiers courants, ont pu augmenter leur offre et les ressources peuvent maintenant desservir davantage d'usagers.

Au CLSC de Verdun, la population a accès à une gamme complète de services préventifs et de première ligne dans un environnement de qualité qui répond aux besoins et à la demande croissante des usagers. « Plus qu'un lieu de dispensation de services, le CLSC est un ancrage dans la communauté, un filet de sécurité social que nous voulons le plus englobant et le plus soutenant possible pour nos usagers les plus vulnérables », a précisé à ce sujet Mme Danielle McCann, directrice générale du CSSS du Sud-Ouest-Verdun. Les services offerts aux familles et aux enfants en sont d'ailleurs un bel exemple, tant au niveau de la consolidation des services de stimulation précoce pour les enfants présentant des retards de développement, du développement d'une équipe d'intervention de crise pour les adolescents et les familles en grande détresse que de la mise en place d'équipes de première ligne en santé mentale pour les jeunes et les adultes.

Actuellement, la réponse des usagers envers les nouveaux locaux et les services qu'ils permettent d'offrir est plus que positive. « Les nouveaux locaux du CLSC de Verdun sont une fenêtre ouverte sur la communauté, un lieu où la population est assurée de recevoir des soins et des services irréprochables dans des délais que nous voulons les plus courts possibles », a souligné Mme Lorraine Duchesne-Noisieux, présidente du Conseil d'administration du CSSS du Sud-Ouest-Verdun. L'agrandissement du CLSC est un excellent exemple d'une belle réalisation de l'établissement, qui a pu compter sur la collaboration de ses nombreux partenaires dans le projet. Pour le CSSS, cette réussite est la plus grande forme d'encouragement à poursuivre sa mission dans la communauté et à ne viser rien de moins que l'excellence des soins et des services offerts à toute la population.



Lancement de la consultation du Plan d'action local en santé publique

En mai dernier, la Direction de la planification, de la santé publique et des partenariats du CSSS lançait le document de consultation du plan d'action local en santé publique (PAL).

Ce plan décrit les gestes que nous posons déjà et ceux que nous prévoyons poser au cours des prochaines années, pour intervenir avant que ne surviennent les problèmes de santé, pour prévenir la maladie et pour promouvoir la santé de la population du Sud-Ouest et de Verdun.

Le PAL couvre cinq orientations prioritaires :

- Des enfants qui naissent et qui se développent en santé
- Des jeunes en santé qui réussissent leur apprentissage scolaire

- Une population vaccinée et protégée contre les infections et les menaces chimiques et physiques
- Un environnement urbain favorable à la santé
- Un système de santé qui sert aussi à prévenir.

Au cours de l'automne, un 6^e volet portant sur les mesures préventives auprès des personnes âgées s'ajoutera.

La consultation a permis de recueillir les commentaires des groupes communautaires, des groupes sociaux et de plusieurs équipes de travail du CSSS. Un PAL révisé à la lumière de ces commentaires sera disponible en septembre.

Lancement de l'approche gériatrique: Une nouvelle approche pour venir en aide aux personnes âgées

Le 22 mai dernier, le CSSS du Sud-Ouest—Verdun lançait, à l'Hôpital de Verdun, son approche gériatrique à l'intention de la clientèle âgée de 75 ans et plus. L'objectif? Traiter les patients dans leur globalité et ainsi prévenir les complications après le passage aux urgences. Survol.

« Pour une personne de 75 ans et plus, un séjour de 24 heures sur une civière occasionne en moyenne trois jours de réadaptation par la suite. C'est énorme », commence Josée Fournier, chef du département de médecine gériatrique de l'Hôpital de Verdun. C'est qu'en raison de leur condition, ces patients sont plus à risque de développer des complications iatrogéniques, c'est-à-dire des conséquences indésirables causées par des soins et des traitements médicaux, reliées à leur séjour à l'hôpital. Comme ils sont à risque, il importe alors de les prendre en charge immédiatement à partir du moment où ils sont admis à l'urgence.

Compte tenu du vieillissement de la population, ce type d'approche est appelé à prendre de l'ampleur. L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a d'ailleurs mis sur pied un cadre de référence duquel les hôpitaux devront s'inspirer au cours des prochaines années pour bâtir leur propre approche adaptée aux personnes âgées en milieu hospitalier. L'approche mise de l'avant à l'Hôpital de Verdun, appelée AINÉES (Autonomie et mobilité, Intégrité de la peau, Nutrition, Élimination, État cognitif, Sommeil), est évolutive. Elle est centrée sur les besoins

biopsychosociaux de la personne âgée et sur la participation de ses proches aidants dans le continuum de soins et de services. Elle favorise également la prévention et est orientée sur la promotion de la santé.

Concrètement, l'approche AINÉES contribue à réduire la durée moyenne des séjours des personnes âgées à l'hôpital, car elles sont prises en charge par une série de mesures préventives visant à empêcher les complications. « Par exemple, si une dame se présente pour un problème médical, une infection urinaire par exemple, nous ferons en sorte de la mobiliser dès son arrivée à l'urgence afin de prévenir des complications telles que son déconditionnement », suggère la chef de département.

L'approche gériatrique n'est pas une nouveauté pour les établissements de santé. « Cette approche existe depuis que l'on donne des soins, affirme Josée Fournier, sans pour autant être nommée et déclinée dans un cadre. » Or, comme il y a de plus en plus de clientèle âgée, et que les avancées technologiques permettent à ces personnes de vivre plus longtemps malgré des pathologies sérieuses, une certaine lourdeur peut s'installer dans les hôpitaux. L'approche AINÉES permet donc de revenir à la base et d'accorder une importance toute particulière aux soins globaux et essentiels de la personne âgée. Cette approche permet finalement d'éviter les engorgements et le phénomène de la « porte tournante » dans les hôpitaux.



Prix AQESSS 2010: Mme Lorraine Duchesne-Noiseux reçoit le prix Leadership pour un membre de conseil d'administration

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun est heureux d'annoncer que le Prix Leadership pour un membre de conseil d'administration a été décerné à Mme Lorraine Duchesne-Noiseux dans le cadre du congrès de l'AQESSS. Le prix lui a été remis lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du Dr Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, et de plusieurs représentants d'établissements de santé du Québec dont M. Gilles Beaudry et Dr Guy Rivard, tous deux membres du conseil d'administration du CSSS du Sud-Ouest—Verdun, de même qu'en présence de Mme Danielle McCann, directrice générale.

Le jury a reconnu et récompensé le rôle central joué par la présidente du conseil d'administration depuis la création du CSSS en 2004. Il a notamment souligné que « le leadership de Mme Duchesne-Noiseux et son style de gouvernance ont grandement contribué au succès de la fusion des établissements d'origine et au développement harmonieux du CSSS. »

Dans un élan de générosité qui lui est familier, Mme Lorraine Duchesne-Noiseux a tenu à partager cette reconnaissance avec toute l'équipe de l'établissement en déclarant que « le prestige de ce prix de l'AQESSS rejaillit sur l'ensemble du conseil d'administration, de la haute direction, des quelque 3 600 employés, et des médecins de l'établissement qui se dévouent tous les jours auprès de la population des arrondissements de Verdun et du Sud-Ouest ».

La directrice générale du CSSS, Mme Danielle McCann, s'est pour sa part réjouie de l'hommage rendu à Mme Lorraine Duchesne-Noiseux. « Mme Duchesne-Noiseux est une administratrice exceptionnelle et son œuvre représente un formidable capital d'inspiration pour nous tous ». Mme McCann a tenu également à saluer l'AQESSS pour les efforts qu'elle déploie à reconnaître l'apport inestimable des administrateurs dans le bon fonctionnement des établissements de santé et de services sociaux.

Rappelons que Mme Lorraine Duchesne-Noiseux assume les fonctions de présidente du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun depuis 2004. Depuis le redéploiement organisationnel et l'intégration des trois missions d'origine jusqu'à l'élaboration du premier projet clinique, Mme Duchesne-Noiseux a soutenu un cadre de travail favorisant l'adhésion de toutes les personnes concernées. Soulignons d'ailleurs que près de 1000 personnes à l'interne et plusieurs partenaires ont collaboré à la réalisation du premier projet clinique et organisationnel.

Dès le début également, Mme Duchesne-Noiseux a donné le ton afin que soit créé un véritable réseau intégré pour la population du Sud-Ouest et de Verdun. Dans la perspective de l'approche populationnelle, elle s'est assurée que le conseil d'administration demeure à l'écoute et favorise des collaborations avec les partenaires du milieu qui, dans leurs sphères respectives, contribuent avec le CSSS à l'amélioration de la santé de la population. Félicitations!

Programme d'hébergement temporaire à Louis-Riel : Remise d'une plaque de reconnaissance

Le 14 mai 2009, le Centre d'hébergement Louis-Riel accueillait sa première résidente en hébergement temporaire. Depuis, près de quarante personnes ont été hébergées pour des séjours de répit, de convalescence, de traitement, de protection sociale ou de dépannage, variant entre 4 et 73 jours. La mise en place et la réussite de ce programme ont nécessité, de la part des employés et résidents qui partagent leur milieu de vie, une capacité d'accueil et d'adaptation, de la souplesse, de la patience, un bon esprit d'équipe, et surtout, le goût d'aider. Une plaque de reconnaissance pour les employés ayant travaillé à la réussite de la mise en place de ce programme en hébergement temporaire a été remise le 3 juin dernier.

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun, et tout particulièrement le Centre d'hébergement Louis-Riel, tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce programme.



Bilan des semaines de la sécurité 2010

Du 10 au 21 mai dernier, les Semaines de la sécurité ont battu leur plein au Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest—Verdun. Ces deux semaines thématiques ont eu pour but de sensibiliser le personnel, les résidents et les usagers aux risques encourus dans leur environnement, et de leur enseigner divers moyens de les éviter. C'était également l'occasion de les informer des mesures prises par le CSSS du Sud-Ouest—Verdun pour faire de ses installations des lieux sécuritaires.

Prenons notre sécurité en main! était le thème retenu pour l'édition 2010 de l'événement. Pour l'établissement, cela signifie que tous les acteurs du milieu jouent un rôle essentiel afin d'assurer que tous les soins et les services soient offerts à la population dans un environnement sécuritaire. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'un vox pop a été réalisé dans l'ensemble des sites, permettant ainsi d'interroger infirmières, préposés, professionnels et autres employés sur les techniques sécuritaires qu'ils privilégient dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

Les activités organisées dans le cadre de ces deux semaines ont été nombreuses. Les équipes des services de la santé et de la sécurité au travail, de la prévention des infections et de la gestion des risques ont visité toutes les installations du CSSS, animé des kiosques d'information et invité le personnel à participer à un concours d'observation dont le défi était de repérer divers facteurs de risques. En tout, 371 personnes ont participé à ce concours, 604 ont été rencontrées par l'équipe de la prévention des infections et 307 par l'équipe de la santé et sécurité au travail.

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun visait par ces deux semaines à faire de ses employés des ambassadeurs de la sécurité dans leur milieu de travail et à consolider ses efforts en termes de prévention et de promotion de la sécurité. L'établissement a pu compter sur une participation massive du personnel afin de faire de cet événement une réussite.



Visite ministérielle au Centre d'hébergement Yvon-Brunet

Le 30 mars dernier, le Centre d'hébergement Yvon-Brunet a reçu une équipe de visiteurs mandatée par le MSSS. Au lendemain de cette visite, les visiteurs ont partagé avec les équipes, de même qu'avec des représentants du conseil d'administration et du comité de direction, leurs premières impressions au cours d'une rencontre-bilan. Ceux-ci ont été frappés par les efforts constants du personnel pour offrir aux résidents un milieu de vie chaleureux, sécurisant et stimulant. Ils ont reconnu que les valeurs de respect, de dignité et de liberté transcendent les attitudes et les gestes des équipes au quotidien. Les visiteurs ont également observé que notre établissement continuait d'exercer un leadership très fort quant à l'approche milieu de vie, notamment en relevant le défi d'adapter notre vision et nos pratiques aux besoins d'une clientèle plus vulnérable et moins autonome.

Le CSSS du Sud-Ouest—Verdun tient à féliciter tout le personnel du Centre d'hébergement Yvon-Brunet pour cette belle reconnaissance.

Une organisatrice communautaire reconnue par le RESO

Martine Thériault, organisatrice communautaire très engagée de notre CSSS, a récemment été reconnue «Bâtisseur du développement communautaire et social» par le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO). Mme Thériault, qui travaille au CLSC de Saint-Henri depuis 25 ans, a participé à la mise sur pied d'Amitié Soleil, un organisme communautaire qui œuvre toujours auprès des femmes de la Petite-Bourgogne. Son implication dans l'univers de la petite enfance a grandement contribué à l'émergence d'un réseau communautaire qui voit au mieux-être des familles et des petits dans le Sud-Ouest. En plus de poursuivre son travail d'organisatrice communautaire, Mme Thériault agit comme répondante de l'équipe d'organismes communautaires du CSSS auprès de laquelle elle partage avec doigté son savoir et son engagement. Félicitations!

Ils se sont joints à nous en 2009-2010

La directrice générale est heureuse de souligner l'arrivée parmi nous de nouveaux gestionnaires, de même que la nomination de collègues à de nouveaux postes d'encadrement, entre avril 2009 et mars 2010. Elle les remercie d'avoir choisi notre établissement et leur souhaite beaucoup de bonheur et de satisfaction dans leurs nouveaux défis.

Mme Isabelle BEAUDOIN: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

Mme Hélène BEAUDRY: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

M. Thierry BET: Coordonnateur des activités en soins infirmiers

M. Serge BILODEAU: Directeur adjoint des ressources humaines

M. Claude BLANCHET: Chef de service santé et sécurité au travail

Mme Chantal BLEAU: Coordonnatrice au soutien à domicile et au continuum de services pour les personnes en perte d'autonomie

M. Michel BROCHU: Chef du service de la comptabilité

M. Claude BOUCHARD: Coordonnateur en gestion des ressources humaines

Mme Marie-Herta CÉLESTIN: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

M. Luc CHARBONNEAU: Chef de service accueil, électrophysiologie médicale

M. Enneide CHARLES: Chef d'unité d'hébergement

M. François CLOSSEY: Directeur des ressources matérielles

Mme Diane D'AMOUR: Conseillère à la coordination des admissions et des durées de séjours

Mme Naima DERFOUL: Chef d'unité d'hébergement

Mme Huguette DESNOYERS: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

Mme Anick DUBOIS: Responsable des services à la clientèle

Mme Stéphanie DUCHARME: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

Mme Carole GIROUARD: Chef des services d'alimentation

Mme Suzanne HARBEC: Conseillère clinicienne en soins infirmiers

M. Méreste INNOCENT: Coordonnateur des activités en soins infirmiers

Mme Geneviève LABBÉ: Chef des services de biologie médicale

Mme Julie LAROCQUE: Responsable des services à la clientèle

Mme Isabelle LEFEBVRE: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

Mme Joanne LERICHE: Coordonnatrice des activités en soins infirmiers

Christiane MAINVILLE: Chef d'unité d'hébergement

Mme Isabelle MATTE: Responsable des services à la clientèle

Mme Colette MILOT: Directrice de la santé physique

Mme Marietta OMOA NGAH: Responsable des services à la clientèle

Mme Marie-Lourdes PAUL: Coordonnatrice d'activités en soins infirmiers

Mme Lorraine PIETTE: Chef du service de la paie

Mme Johanne POISSANT: Chef d'unité d'hébergement

M. Richard POTVIN: Coordonnateur des services de réadaptation et convalescence

M. Jean PRÉVOST: Coordonnateur des mesures d'urgence et de sécurité civile

Mme Huguette RENAUD: Chef d'unité d'hébergement

M. Mohsen ROMDHANI: Chef d'unité d'hébergement

M. André ROY: Chef de service - Rémunération - Avantages sociaux et systèmes d'information

Mme Cécile ROY: Coordonnatrice d'activités en soins infirmiers

Mme Céline ROY: Commissaire locale adjointe aux plaintes et à la qualité des services

M. André ST-LOUIS: Conseiller à la gestion de la qualité des équipements et du matériel de soins

Publication d'un article de Dr. François Lehmann

Les interventions des résidents en médecine familiale durant leur service de garde à l'hôpital

Traduction libre

Dr. François Lehmann, médecin de l'Unité de médecine familiale de l'Hôpital de Verdun, a récemment publié un article dans le journal *The Clinical Teacher*.

Contexte de l'étude

Les résidents en médecine familiale du Canada et dans d'autres pays sont traditionnellement de garde lorsqu'ils travaillent à l'hôpital. Avec l'apparition d'objectifs se basant sur la compétence, il devient nécessaire de documenter les interventions qui sont effectuées. Cette étude a documenté les interventions des résidents en médecine familiale de l'Université de Montréal durant leur service de garde à l'hôpital, le temps qu'elles ont nécessité et dans quelle mesure elles ont été supervisées.

L'étude révèle que l'activité la plus fréquente est l'évaluation de patients en état stable. De plus, bien que la supervision soit toujours disponible, 72 % des interventions ont été effectuées de façon autonome, probablement parce que les résidents apprécient et apprennent de cette expérience. Enfin, l'étude soulève que la période de garde n'est pas le meilleur moment pour apprendre des procédures puisqu'il n'y a que trop peu d'occasions pour les mettre en pratique. Ces résultats suggèrent que les objectifs pédagogiques du système de garde doivent être réévalués avec une attention particulière à l'autonomie et la confiance en soi.

Référence:

Blackwell Publishing Ltd 2010. THE CLINICAL TEACHER 2010; 7: 106–111



Professional readiness

Family residents' interventions during in-hospital call

François Lehmann, David Dunn, Arlene Murray and Jean-Pierre Peltier
Family Medicine Department, Université de Montréal, Québec, Canada

Time on call is not the best time for learning procedures

Background: Family medicine residents in Canada and other countries have traditionally performed in-hospital call. With the advent of competency-based education, it was necessary to document what interventions were performed. This study documented the interventions that were performed by family medicine residents at the Hôpital de Verdun during their time on call in the hospital, the time needed for these interventions, and the extent to which they were supervised.

Methods: During an 8-week period at the end of the time on call the residents completed a form detailing their interventions. These forms provided data for 136 periods of time on call.

Results: The most frequent activity was the evaluation of stable patients. Resuscitation and other techniques were rarely performed. Residents spent an average of 22 per cent of their time on call working, 48 per cent of technical procedures were supervised, as were 23 per cent of the other interventions.

Conclusions: Only 23 per cent of residents agreed to participate in the study, but the similarity of the results in each of the in-

hospital suggests that they are reliable. Although supervision was always available, 72 per cent of the interventions were performed autonomously, possibly because the residents appreciate and learn from that experience. Time on call is not the best time for learning procedures, as there are few opportunities to perform them. These results suggest that the pedagogical objectives of the call system should be re-evaluated with special attention to autonomy and self-confidence. Procedures should be learned in other settings.

106 © Blackwell Publishing Ltd 2010. THE CLINICAL TEACHER 2010; 7: 106–111

Guide facile d'utilisation des insulines

Le 17 juin dernier avait lieu le lancement officiel du Guide d'utilisation facile des insulines au CSSS du Sud-Ouest—Verdun. Publié par Diabète Québec et rédigé par Dre Johanne Desforges, omnipraticienne et reliée au Centre de référence sur le diabète, et Mme Catherine Aubry, infirmière clinicienne, ce guide a comme objectif d'aider les professionnels de la santé à se sentir plus à l'aise avec l'insulinothérapie et à faire les meilleurs choix pour maximiser le traitement.

La vaste expérience des auteurs auprès des personnes diabétiques dans le domaine des soins et de l'enseignement est un gage de la qualité du guide. Elles travaillent toutes deux au GMF-Clinique-réseau intégrée du CSSS du Sud-Ouest—Verdun. Elles ont créé une ordonnance collective sur l'ajustement de l'insuline pour l'établissement et siègent au comité scientifique responsable de la formation médicale continue pour tout professionnel œuvrant en diabète au CSSS et donnent des conférences sur l'ajustement des insulines.

Le Guide d'utilisation facile des insulines peut être commandé par les médecins, infirmiers et pharmaciens chez Diabète Québec au 1-800-361-3504.

Source: Diabète Québec



Le Centre d'hébergement Saint-Henri fête ses 125 ans

En 2010, le Centre d'hébergement Saint-Henri fête ses 125 ans. Retour en 1885 pour quelques notions d'histoire.

En 1861, pour répondre au désir du curé diocésain de la paroisse Saint-Henri des Tanneries, Antoine Mercier, la communauté des Sœurs de la Charité de Montréal envoie des religieuses pour enseigner aux jeunes filles de la paroisse : est ainsi fondé le premier Asile Saint-Henri. En plus d'enseigner, les sœurs mandatées visitent les pauvres et les malades à domicile et entretiennent une chapelle publique. Puis, ne pouvant acquiescer à la demande du nouveau curé, Pierre Lapière, de dispenser l'enseignement à un plus grand nombre d'élèves, la communauté quitte Saint-Henri des Tanneries en 1870.

La communauté revient dans la paroisse en 1885, sollicitée par le curé Rémi-Clotaire Décaray, pour fonder le deuxième Asile Saint-Henri. La nouvelle construction, qui ouvre ses portes le 1er septembre 1885, est destinée à l'enseignement des enfants de 4 à 6 ans et à l'accueil des orphelins. Les sœurs se chargent aussi de visiter les pauvres, malades et infirmes de la paroisse Saint-Henri. À l'origine, il accueille les enfants d'âge préscolaire et les orphelins et orphelines.

L'Asile Saint-Henri est démoli en septembre 1928 pour faire place à un nouvel édifice voué aux orphelins et aux vieillards. L'Hospice Saint-Henri ouvre ses portes sur la rue du Collège en 1930 et est administré par une corporation laïque fondée en 1929 sous «Hospice Saint-Henri incorporé» et dirigé à l'interne par les sœurs. À la vocation première s'ajoute l'accueil des écoliers et des personnes âgées. Joseph Allan Bray, un des fondateurs, assume la première présidence de la Corporation jusqu'en 1938.

En 1953, le conseil d'administration décide d'abandonner la mission auprès des enfants et de consacrer son œuvre exclusivement aux vieillards : l'Hospice devient alors le Foyer Saint-Henri Inc. En 1969, le terrain de la rue du Collège est vendu à la Commission des écoles catholiques de Montréal et l'édifice abritant le Foyer est démoli en 1971. Le Foyer déménage alors temporairement au septième étage de l'Hôpital Sainte-Justine en attendant la construction d'un nouveau bâtiment. Entre temps, le Foyer change de raison sociale en 1976 pour devenir le Centre de santé Saint-Henri se définissant dorénavant

comme «un centre hospitalier administrant un centre d'accueil». L'inauguration officielle du nouveau Centre de santé situé sur la rue Notre-Dame ouest a lieu le 12 novembre 1977. Sœur Raymonde Éthier occupe le poste de directrice générale du centre de 1977 à 1992.

En 1994, suite à l'intégration du Centre de santé Saint-Henri au Centre d'accueil Providence Auclair et Dorchester pour former le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) Résidences Mance-Décaray, le Centre de santé Saint-Henri devient le Pavillon Saint-Henri. Le destin a voulu que l'œuvre du Chanoine Décaray se voit attribuer 110 ans après sa fondation, le nom de Résidences Mance-Décaray.

En 2004, lors de la création des centres de santé et de services sociaux, le pavillon Saint-Henri des résidences Mance-Décaray est intégré au CSSS du Sud-Ouest—Verdun. À l'automne 2008, il reçoit le prix « Coup de cœur du ministre » lors de la remise des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

Le Centre d'hébergement de Saint-Henri héberge actuellement 174 personnes. De plus, il offre les services d'un centre de jour pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie référées par le CLSC.

Source: Historique des Soeurs Grises de Montréal

Autres noms de l'institution :

1861 :
Asile St-Henri

1930 :
Hospice St-Henri

1953 :
Foyer St-Henri

1976 :
Centre de santé St-Henri

1994 :
Pavillon St-Henri

LeCanal

Le Canal est publié par la Direction des communications et des relations publiques du CSSS du Sud-Ouest—Verdun.

Directrice des communications et des relations publiques: Monique Guay
Équipe de rédaction: Caroline Cloutier et Mériam Abouelouafaa
Graphisme et montage: Caroline Cloutier

Ont également participé à la production de ce numéro:
Richard Brazeau, Céline Lavoie, Martine Sénécal

Vous avez des suggestions de sujets à aborder dans un prochain numéro? Vous souhaitez transmettre un texte à publier?
Communiquez avec l'équipe des communications: caroline.cloutier.sov@ssss.gouv.qc.ca ou 514 762-2777, poste 3304